### Êtes-vous admissible aux crédits d'impôt de 30 %\* en 2024?

Consultez votre avis de cotisation de Revenu Québec, ligne 299. Votre revenu imposable ne doit pas dépasser 112 655 \$ en 2022. D'autres conditions s'appliquent.



# Plus qu'un REER

En choisissant d'épargner avec Fondaction, vous pourriez profiter de crédits d'impôt totalisant 30 %\*, qui s'ajoutent à la déduction REER habituelle. Vous préparez votre retraite tout en contribuant à la transformation positive de l'économie québécoise.

fondaction.com/rss

514 525-5505 1 800 253-6665 info.actionnaires@fondaction.com



### Paie aux 2 semaines / 26 périodes de paie

# Exemples de cotisation<sup>1</sup> au REER à Fondaction par retenue sur le salaire (RSS)

		Avantages fiscaux par tranche de 1 000\$			5 000\$	3 000\$	1 000\$	1	Montant total inve
Revenu imposable		Déduction REER	+	Crédits d'impôt 30 %*	192,31\$	115,38\$	38,46\$		Montant par paie
20000\$ à	51780\$	265\$	+	300\$	83,60\$	50,16\$	16,72\$		
51780\$ à	55 867\$	315\$	+	300\$	73,98\$	44,39\$	14,80\$	4	
55867\$ à	103 545 \$	361\$	+	300\$	65,15\$	39,09\$	13,03\$	4	
103545\$ à	111733\$	411\$	+	300\$	55,54\$	33,32\$	11,11\$	100	Coût net estimé
111 733 \$ à	126000\$	457\$	+	300\$	46,71\$	28,03\$	9,34\$		après avantages fiscaux à la source
126000\$ à	173 205 \$	475\$	+	300\$	43,35\$	26,01\$	8,67\$		
173 205\$ à	246752\$	500\$		300\$	38,52\$	23,11\$	7,70\$		
plus de	246752\$	533\$	+	300\$	32,10\$	19,26\$	6,42\$		

# Exemples de cotisation<sup>1</sup> au REER à Fondaction par versement unique

**Avantages fiscaux** 

### par tranche de 1 000\$ Déduction Crédits d'impôt 5 000\$ 3 000\$ 1000\$ Revenu imposable REER 30 %\* 20000\$ à 51780\$ 265\$ 2175\$ 1305\$ 300\$ 435\$ • 51780\$ à 55867\$ 315\$ 300\$ 1925\$ 1155\$ 385\$ + 55867\$ à 103545\$ 361\$ 300\$ 1695\$ 1017\$ 339\$ • 103545\$ à 111733\$ 411\$ 300\$ 1445\$ 867\$ 289\$ • 111733\$ à 126000\$ 457 S 300\$ 1215\$ 729\$ 243\$ • 126000\$ à 173205\$ 475\$ 1125\$ 300\$ 675\$ 225\$ 173 205 \$ à 246 752 \$ 500\$ 1000\$ 600\$ 300\$ 200\$ 533\$ plus de 246 752\$ 300\$ 835\$ 501\$ 167\$

vesti

Coût net estimé après avantages fiscaux à la source

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Estimations selon les règles fiscales en vigueur au 1<sup>et</sup> janvier 2024, sous réserve de l'admissibilité, dont un revenu imposable ne dépassant pas le seuil de 112 655 \$ en 2022. Pour effectuer un calcul en fonction de montants différents, visitez fondaction.com/rss ou fondaction.com/reer.

La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondaction ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au fondaction.com/prospectus.

<sup>\*</sup> Un montant maximal de 5 000\$ d'actions souscrites peut être pris en compte par année d'imposition, sous réserve de l'admissibilité. Vérifiez votre admissibilité fondaction.com/credits-dimpot.